

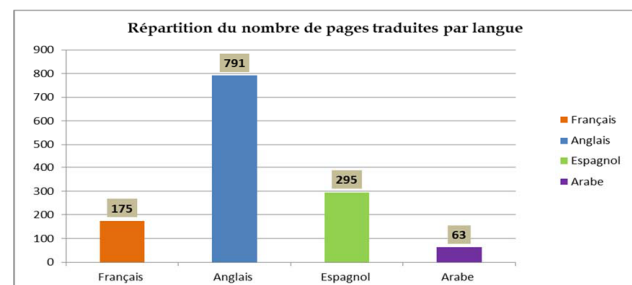
TRADUCTION DES DOCUMENTS

Au 31 mars 2025, **309** demandes de traduction ont été traitées par le Ministère, à travers le Bureau de l'Interprétation et de la Traduction (BIT). Ces demandes ont donné lieu à un total de **1 324 pages traduites**.

Cette performance est en hausse de **8,26%** par rapport à la situation de la même période de l'année précédente.

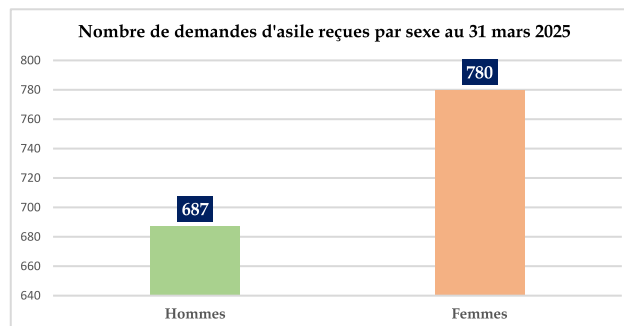
Période	T1/2024	T1/2025	Variation par rap. T1/2024
Nombre de pages traduites	1 223	1 324	8,26%

Parmi les quatre (4) langues de traduction (*français, anglais, espagnol et arabe*), l'anglais représente **59,74%** des pages totales traduites contre 40,26% pour les autres langues, soit 22,28% pour l'espagnol, 13,22% pour le français, 4,76% pour l'arabe.



NOMBRE DE DEMANDES D'ASILE REÇUES PAR SEXE ET PAR PAYS DE DÉPART

Au cours du premier trimestre 2025, **1 467** demandes d'asile ont été enregistrées par le Secrétariat permanent de la Commission nationale pour les Réfugiés (SP/CONAREF), contre **1 146** demandes pour toute l'année 2024. **53,1%** de ces demandes enregistrées sont introduites par des femmes et **46,9%** par les hommes.



PROTECTION DES BURKINABE A L'ETRANGER

80 930 représente le nombre d'actes d'état civil délivrés ou légalisés, de documents administratifs (certificats de résidence, certificat de vie, attestations de nationalité, d'identité, etc.) et de voyage (laissez-passer) produits par les **Ambassades et les Consulats généraux du Burkina Faso** à l'étranger au profit des Burkinabè de l'extérieur dans le cadre de leur protection, au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2025.



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA COOPERATION REGIONALE
ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

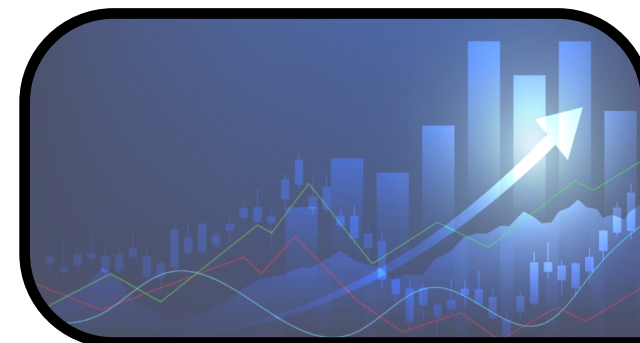
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES SECTORIELLES
ET DE L'EVALUATION

DEPLIANT STATISTIQUE TRIMESTRIEL

Le dépliant statistique « *Diplomatie burkinabè en chiffres* » est un document statistique qui présente et publie, **chaque trimestre**, des données statistiques sur les actions phares de l'activité diplomatique. Il a une valeur informative qui permet à la fois aux décideurs de valoriser et de faire connaître aux citoyens quelques résultats chiffrés des activités réalisées par le Ministère et de documenter le processus de prise de décision.



« *Diplomatie burkinabè en chiffres* »

Depl_stat_MAE001

1^{er} trimestre 2025
1^{re} Edition

ASSISTANCE AUX MIGRANTS DE RETOUR

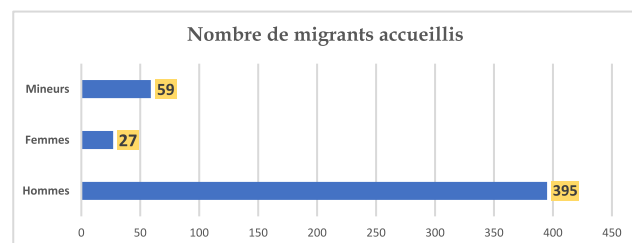
Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2025, **481 migrants** ont été accueillis par le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, en collaboration avec l'Organisation internationale des Migrations (OIM), dans le cadre de l'assistance apportée aux migrants de retour.

Sur l'ensemble des migrants de retour, les hommes sont les plus nombreux, soit **82,1%**.

Par ailleurs, une présence de mineurs est observée parmi les migrants accueillis, au nombre de 59, soit une proportion de **12,2%**.

Cet important retour des migrants s'explique, entre autres, par le durcissement des conditions de séjour dans les pays d'accueil.

NB : Les variables retenues pour la désagrégation des données par l'Organisation internationale de la Migration et la Direction générale des Burkinabè de l'extérieur (DGBE) sont : le sexe (homme, femme) et l'âge (mineur). Toutefois, les mineurs constituent une catégorie à part entière, et le sexe du mineur n'est pas déterminé.



CONTRIBUTION DE LA DIASPORA BURKINABÈ À L'EFFORT DE PAIX

Dans le cadre de la reconquête de l'intégrité territoriale, les Burkinabè de l'extérieur ont mobilisé **179 925 606 FCFA** au profit du Fonds de Soutien patriotique (FSP) à la date du 16 mars 2025. Cette contribution représente **35%** de l'ensemble des contributions volontaires pour le premier trimestre.

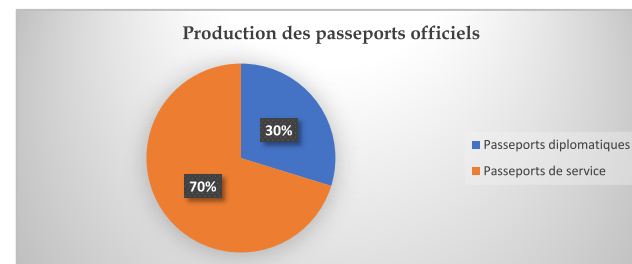
Cet engagement citoyen de la diaspora est le résultat de l'effort de sensibilisation mené par le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, à travers les Missions diplomatiques et Postes consulaires (MDPC), à l'endroit de nos compatriotes vivant à l'extérieur.

Ainsi, les **Journées nationales d'engagement patriotique et de participation citoyenne (JNEPPC)** organisées au sein des MDPC ont été une grande opportunité pour mobiliser la diaspora burkinabè à optimiser sa contribution à l'effort de paix.

PRODUCTION DE PASSEPORTS OFFICIELS (DIPLOMATIQUES ET DE SERVICE)

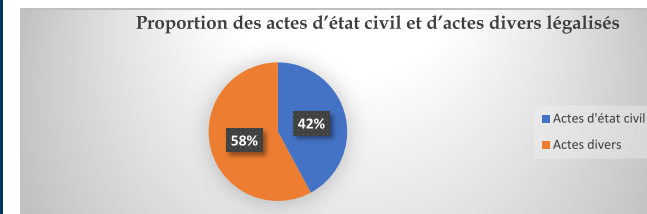
Au 31 mars 2025, **645** passeports ont été délivrés au profit de personnalités burkinabè par le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur.

70% des passeports officiels produits sont destinés aux agents de l'Etat (fonctionnaires civils et forces de défense et de sécurité) contre **30%** de passeports diplomatiques.



LÉGALISATION D'ACTES D'ÉTAT CIVIL ET D'ACTES DIVERS

Au cours du premier trimestre, **4310 actes** ont été légalisés par les services compétents du Ministère au niveau de l'Administration centrale. **58%** des légalisations ont concerné des actes divers contre **42%** d'actes d'état civil.



La légalisation des actes destinés à produire des effets à l'étranger est assurée par le Ministère en charge des Affaires étrangères, conformément aux dispositions du décret **n93-113/PRE/REX du 13 avril 1993**, portant modalités de légalisation d'actes, de titres et de documents.

RECOUVREMENT DES RECETTES

Au 31 mars 2025, **33 384 400 FCFA** ont été mobilisés par les régies de recette de l'Administration centrale. Ce montant représente **26,39%** des prévisions au titre de l'année 2025. Cette performance est en baisse par rapport à la même période de l'année précédente qui enregistrait un taux de recouvrement de **35,81%** des prévisions de la même période.

